

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 février 2021

---

**DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 190

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 2 BIS**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport fait état du nombre de condamnations à la suite de l'application de ce nouveau délit ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article prévoit un rapport sur l'application de la législation relative au délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse. Il fera un état du nombre de condamnations à la suite de l'application de ce nouveau délit.